

VOTE	
<b>QUORUM : 300</b>	
Nombre de délégués :	598
Votants :	42
Présents :	40
Pouvoirs :	2
Pour :	42
Abstention :	0
Contre :	0

## COMITE SYNDICAL

### du SIED 70

## des 02 et 09 avril 2025

Dates de convocation : 10 mars et 3 avril 2025

**DELIBERATION N°9**

**OBJET : Compte Administratif 2024 du budget « Chaufferie de Gy »**

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 2 avril dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pas pu valablement délibérer à cette date.

Le Comité syndical procède à l'examen du compte administratif du budget annexe « Chaufferie de Gy » dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2023 sont les suivantes :

SECTION	Réalizations
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	248 608,61 €
Recettes	42 487,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	118 120,27 €
Recettes	92 974,65 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) **CONSTATE** les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion ;
- 2) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

- dépenses d'investissement :	0 €
- recettes d'investissement :	214 050,00 €

- 3) **ARRETE** le compte administratif 2024 du budget annexe « Chaufferie de Gy » tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un déficit global de clôture de 231 267,23 €.

*PJ : Compte administratif 2024 du budget annexe « Chaufferie de Gy »*

*Pour extrait conforme  
Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*

